



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE LES FONDATEURS DE L'USINE DANS SA PRISE D'INDÉPENDANCE



Private Equity Corporate - M&A Droit du travail et de la protection sociale | 27/05/19 | Emmanuelle
Barbara Julien Wagmann Ruben Grouchka

August Debouzy a conseillé les fondateurs de l'Usine, clubs de sport premium à Paris, Bruxelles et Genève, dans le cadre du rachat, aux côtés de fonds d'investissement gérés par les sociétés de gestion 123 Investment Managers et Sigma Gestion, de la totalité des titres détenus depuis 2015 par Lagardère Sport & Entertainment.

Cette opération a notamment été financée aux côtés des fondateurs par plusieurs fonds d'investissement représentés par la société de gestion 123 Investment Managers en co-investissement avec plusieurs fonds d'investissement représentés par la société de gestion Sigma Gestion.

Cette opération devrait permettre à l'Usine de franchir une étape supplémentaire dans son développement, après notamment l'ouverture de son dernier club de sport haut de gamme de 2.000 mètres carrés au sein de la gare Saint-Lazare à Paris en janvier 2019.

Conseils juridiques :

August Debouzy assistait les fondateurs de l'Usine avec une équipe composée de Julien Wagmann, associé, et Ruben Grouchka, avocat *senior*, sur les aspects *corporate* et Emmanuelle Barbara, associée, sur les aspects sociaux.

Lagardère Sport & Entertainment était conseillé par Veil Jourde, avec Laurent Jobert, associé, et Merwan Becharaf, avocat, sur les aspects *corporate* et par CMS Francis Lefebvre, avec Marie Sevrin, avocat, sur les aspects sociaux.

Les investisseurs, 123 Investment Managers et Sigma Gestion, étaient conseillés par Ideact Avocats, avec Maud Partouche, associée, et Carole Hadrys, avocat *senior*.
